

# Auvergne

la ligue de  
l'enseignement  
Fédération des Associations Laïques 63

N° 384 • NOVEMBRE 2005

# laïque



**DOSSIER**  
**Les centres  
de loisirs sans  
hébergement**

Pages 4/5

**IDÉES**

**Avignon, Jean Vilar,  
un débat  
permanent**

Page 8



## Éditorial

Monsieur Gilles de Robien, ministre de l'Éducation nationale, a effectué sa visite de rentrée scolaire, dans un collège privé ! À cette occasion, il a affirmé que "l'école privée" était "aussi l'école de la République". Invité sur Radio Notre-Dame, le ministre a réitéré ses propos et ajouté que "l'école privée apportant une liberté de choix", il fallait "donner une égalité de moyens à l'enseignement public et privé pour que ce choix puisse s'exercer".

Mais quelles sont donc les intentions de ce ministre de la République pour tenir publiquement de tels propos ?

Il voudrait rallumer la guerre scolaire qu'il ne s'y prendrait pas autrement.

Les principales fédérations syndicales de l'enseignement public ont immédiatement et unanimement réagi ; avec elles, nous proclamons : "Non, monsieur le Ministre, le privé n'est pas l'école de la République, l'école de la République, c'est l'école laïque."

Pouvons-nous penser que le ministre ignore l'immense appareil législatif qui administre le fonctionnement de l'Éducation nationale ? Notre école, de la maternelle à l'université, n'est pas un service public ordinaire, elle est une institution de la République.

Point n'est besoin d'être grand clerc pour savoir que la question du dualisme scolaire se pose et se posera inéluctablement dans un avenir proche.

S'il n'y a pas de volonté politique de revoir le financement public d'établissements privés d'enseignement (catholiques pour l'essentiel), qu'est-ce qui légitime aujourd'hui que les musulmans n'en bénéficient pas ?

La multiplication et la diversification d'écoles privées ayant chacune leur caractère propre développeraient la ségrégation scolaire et les inégalités déjà inacceptables. Les risques d'enfermements communautaires seraient renforcés.

La Ligue de l'enseignement suggère que soient mis à l'ordre du jour du débat politique, dans un climat dépassionné, à la fois l'unification de la mission publique d'éducation et la place des initiatives de droit privé, leur rôle et leur financement. Ce débat n'aura de chances d'aboutir que si l'ensemble des forces vives de la nation y sont associées.

Les responsables de l'enseignement catholique n'ont pas réagi aux propos du ministre. Leur silence montre bien la connivence qui les lie au gouvernement et appelle les laïques à la vigilance et à la mobilisation.

L'équipe de rédaction

## Surtitre 1

# Se partager la nature

Il y a quelques décennies, la nature était réservée en priorité aux agriculteurs, vigneron ou forestiers qui avaient en charge son entretien en étant nombreux pour de petites surfaces à exploiter. Celles-ci ont augmenté alors que ceux qui les travaillent ont fondu comme neige au soleil. Au fil des années, les chemins plus ou moins entretenus ont vu apparaître de plus en plus de randonneurs pédestres d'abord, puis vététistes et même cavaliers. Cette tendance ne fait que s'accroître comme le montre la dernière enquête d'un institut de sondage qui indique que les personnes interrogées, tous âges et sexes confondus, souhaitent à 76 % pratiquer des sports individuels de pleine nature et ceci pour trois raisons essentielles ; tout d'abord pour plus de liberté car la pratique d'un sport collectif implique entraînements et rencontres à dates et horaires fixes ; en deuxième lieu, la santé est mise en avant avec des exercices non violents et dosés par chacun et enfin pour plus de convivialité. Ce dernier argument pouvant être un peu contesté par ceux qui ont pratiqué des sports collectifs et les troisièmes mi-temps souvent conviviales. L'ensemble des élus politiques mais aussi nos associations de base doivent s'interroger sur ces évolutions sociétales. Il n'est pas possible, ni peut-être souhaitable, de les contrarier mais plutôt de s'adapter, ce que le secteur commercial a su faire. Les grandes surfaces spécialisées dans la pratique sportive proposent un

éventail très large pour tous les sports individuels de pleine nature, pour tous âges, pour tous niveaux et à tous les prix. En revanche, si vous cherchez un jeu d'équipements pour sports collectifs, cela devient plus difficile, voire impossible. Ce petit marché est réservé à quelques indépendants. Chacun sait que le lien social est plus facile à préserver lorsque l'on peut échanger, se rencontrer, partager. Le danger dans la pratique des activités physiques de pleine nature réside essentiellement dans le fait qu'elles sont souvent solitaires ou au mieux dans un groupe familial restreint. Que penser d'un coureur qui part seul faire quelques kilomètres, rentre chez lui, prend sa douche et se met devant son ordinateur ou sa télévision ? Et si l'opération se renouvelle souvent, cet isolement deviendra socialement catastrophique. Multiplié par un nombre important de pratiquants, ce schéma social sera à prendre au sérieux. Où nos élus républicains rencontreront-ils les citoyens s'il n'y a plus d'associations avec leurs rencontres, leurs assemblées générales, leurs fêtes ? La question se pose alors de savoir comment, en accompagnant les évolutions des pratiques, on peut préserver ce lien social. En proposant, comme beaucoup le font déjà, des activités, sorties, voyages en groupe. La Fédération des associations laïques, membre de la Ligue de l'enseignement a bien entendu une mission d'éducation populaire qu'elle

mène depuis longtemps et qui devient de plus en plus nécessaire dans un monde où l'individualisme est poussé à son paroxysme, où le respect disparaît. Quant au partage... Pour en revenir à notre sujet du partage de la nature puisque c'est d'elle qu'il s'agit, rappelons le vieil adage populaire "La nature est à tout le monde." Cela peut être vrai mais on est toujours chez un propriétaire privé ou public, avec des problèmes de responsabilités et de relations pas toujours évidentes. Un seul exemple, dans le parc des Volcans, des véhicules se garaient depuis longtemps sur un terrain privé jusqu'à ce qu'une branche d'arbre tombe sur une voiture, lui occasionnant des dégâts. Son propriétaire porta plainte contre le forestier ; résultat : le parking est fermé par des blocs de pierre et plus personne n'en profite. Consciente de cette nécessité du respect des propriétés, du développement des activités et du partage de la nature, la loi sur le sport promulguée par Marie-George Buffet, ministre de l'époque, a mis en place le CNAPS (Conseil national des activités physiques et sportives) et en son sein le CNESI (Comité national des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature) ; celui-ci s'est réuni pour la première fois le 25 septembre 2001. Fort de 38 membres, sa composition a pris en compte un panel relativement large de tous ceux qui, de près ou de loin, ont une relation avec la nature.

On y retrouve bien entendu les représentants des ministères de la Jeunesse et des Sports, de l'Agriculture, de l'Environnement, de l'Intérieur et du Tourisme, mais aussi des représentants des élus locaux, du Conseil national olympique et sportif français, des fédérations sportives des sports de nature et des fédérations agréées non adhérentes au CNOSF, le CNAJEP.

D'autre part, la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles, les représentants des propriétaires agricoles ou forestiers, les fédérations nationales des parcs naturels, les groupements professionnels concernés par les sports de nature côtoient les associations protection nature, les associations de pêche et de chasse, enfin les représentants des CDESI (Comités départementaux des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature). En effet, il était souhaité que ce comité national soit reproduit à l'échelon des départements, sous la responsabilité du président du Conseil général et en proposant une composition identique afin que tous ceux qui sont concernés puissent être concertés afin d'éviter les conflits et prévoir les aménagements nécessaires, voire des équipements.

La mise en place des CDESI est relativement récente ; tous les départements n'en sont pas encore dotés. Mais il s'agit là d'une nécessité pour que tous les acteurs se rencontrent. Edwige Avice, ancienne ministre de la Jeunesse et des Sports et présidente du CNAPS, lors de la mise en place du CNESI, posait trois questions de fond :

■ Comment faire de ces sports de pleine nature des partenaires de terrain pour le développement durable ?

■ Comment les promouvoir de manière décentralisée en aide à l'aménagement du territoire ?

■ Quelles règles de sécurité introduire pour les pratiquants et ceux qui les accueillent, les accompagnent ou les encadrent, sans altérer la nature ?

Au-delà de ces questions de fond, nos associations, par leur esprit et leur nature, peuvent éduquer leurs adhérents en prônant respect des pratiques et des pratiquants et partage. Un code de bonne conduite est à développer ; il est vrai qu'un pêcheur de truite ne voit pas d'un bon œil arriver quelques canoës-kayaks qui lui cassent ses coups. De la même manière, un randonneur pédestre doublé de trop près par des vététistes sans sonnettes et sans aucun salut et à vive allure, n'apprécie pas. Céder le passage à des cavaliers dans un chemin étroit, c'est bien, s'ils vous remercient, c'est mieux... Faisons en sorte que la nature soit un lieu de plaisir, pas de conflit. ■



## ICI & LÀ États-Unis

### • Succession (suite)

John Roberts, 50 ans, a été confirmé président de la Cour suprême des États-Unis en remplacement de l'ultra-conservateur qui avait élu Bush président malgré un nombre de voix inférieur lors de son premier mandat. Le nouvel arrivant s'est déjà fait remarquer dans le passé pour avoir interdit au secteur public de santé de faire de l'information sur l'interruption volontaire de grossesse.

### • Bush et la providence divine

Trois semaines après le passage de l'ouragan Katrina, Bush a fait son mea culpa et a appelé Dieu à la rescousse pour la reconstruction de La Nouvelle-Orléans : "Des choses merveilleuses sont possibles quand nous agissons à la grâce de Dieu."

## France

### • Lieux de culte

Après sa cathédrale et sa synagogue, Évry possède sa pagode. Elle a été construite avec l'argent des fidèles, nous précise la presse. C'est fort bien, mais c'est bien le moins eu égard à la loi de 1905.

### • Élus locaux contre curés footballeurs

Un match de football a opposé à Leforest (Pas-de-Calais) des curés des diocèses d'Arras, Lille et Cambrai, à une équipe d'élus locaux, pour célébrer le centenaire de la séparation de l'Église et de l'État. "Voici une manière plus qu'originale de croiser le fer (ou plutôt le pied) autour d'une rencontre amicale et de célébrer (...) respectueusement ce 100<sup>e</sup> anniversaire", ont écrit les organisateurs. Âge des joueurs : de 50 à 74 ans (pour un prêtre).

### • Laïcité : on ne touche plus à rien, disent les évêques

Les évêques de France se sont prononcés contre un changement de la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État à l'occasion du centenaire du texte. "On en est venu à la considérer comme l'expression d'un équilibre satisfaisant des relations entre l'État et les organisations religieuses", disent les évêques en soulignant qu'elle a acquis "une valeur symbolique certaine". Ne touchons pas à "cet équilibre par lequel a été rendu possible en notre pays l'apaisement d'aujourd'hui".

## Vatican

### • L'Église catholique moderne en marche

Après avoir, à l'occasion des "Journées mondiales de la Jeunesse" (qui, fussent-elles mondiales, ne sont cependant que les journées de la jeunesse catholique), mis sur le même plan l'adultère, l'homosexualité et le viol, Benoît XVI a fait les yeux doux aux intégristes en recevant, à Castel Gandolfo fin août, l'évêque suisse Bertrand Fellay, successeur du célèbre Mgr Lefebvre de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Puis continuant ses avancées libérales, Sa Sainteté a inauguré, en septembre au Vatican, une statue de Saint Jose Escriva de Balader, fondateur de l'Opus Dei.

## RENDEZ-VOUS

### FORMATIONS

#### UFOLEP

- 6 novembre : stage technique randonnée à Chadieu
- 17 et 18 novembre : préparation au professorat de sport à Paris
- 19 novembre : recyclage AFPS à Aubière
- 19 novembre : "Petits gyms" stage technique à Gannat
- 19 et 20 novembre : formation AFPS à Aubière
- 20 novembre : stage technique "Initiation à l'encadrement de la gym" à Mozac
- Du 19 novembre au 10 décembre : formation AFPS à Aubière
- 26 et 27 novembre : modules communs aux FIA/FIO à Clermont-Fd
- 26 novembre à Saint-Rémy-sur-Durolle et 27 novembre à Gerzat : FIA trampoline
- 11 décembre : formation d'officiels gym à Chadieu
- 15 et 16 décembre : préparation au concours professorat de sport à Paris

#### Art

- 10 novembre et 1<sup>er</sup> décembre : stage poterie à Chadieu

#### Stage cuisine

- 10 et 11 novembre : stage céréales à Chadieu

- 1<sup>er</sup> décembre : stage pâtisseries de Noël à Chadieu

#### Environnement

- 17 et 18 novembre : rencontres EE DD moisson de saveurs à Coltines (Cantal)

#### Culturel

- 26 et 27 novembre : danses Grèce et Balkans avec Roberto Bagnoli, salle Duclaux à Clermont-Fd-Tronc commun à la Formation initiale d'animateur danse à la FAL, place Delille

## MANIFESTATIONS

#### Culturel

- Du 4 au 6 novembre : Festival d'automne théâtre amateur à la salle des fêtes de Lempdes (63)
- Du 5 au 25 novembre : exposition Odile Fix "Totem" à Falexpo à Clermont-Fd
- 9 novembre à Blanzat, le 15 novembre à Monistrol-sur-Loire, les 18 et 19 novembre à Issoire : spectacle "Zoé fait la sieste"
- 10 novembre : spectacle "Kaïoudou" à Chamalières
- 1<sup>er</sup> décembre à Langeac : spectacle "Ma grand-mère Carmela"
- 12 et 13 décembre à Lempdes : spectacle "Le véto libraire"
- 14 décembre à Saint-Flour, le 15 décembre à Pierrefort, le 16 décembre à Riom-ès-Montagnes : spectacle "Circoluna"

#### UFOLEP

- 12 et 13 novembre : championnat départemental de tennis de table à Clermont-Fd, gymnase Robert-Pras
- 13 novembre : critérium départemental de tir à l'arc à Saint-Beauzire
- 21 novembre : championnat départemental de cross-country à Thiers, Iloa
- 3 décembre : réunion de tous les clubs cyclo à Falexpo, place Delille
- 4 décembre : challenge de tir à l'arc Ulysse-Papon à Champeix
- 10 décembre : assemblée générale UFOLEP Auvergne de 10 h à 12 h 30 à Chappes (à confirmer)
- 11 décembre : cross du challenge à Ceyrat

#### USEP

- 15, 17 et 18 novembre : journée activités athlétiques maternelles/CP à Aubière, Stadium J.-Pellez
- 5 et 12 décembre : journées activités gymniques maternelles/CP, à Chamalières

#### Sciences

- 17 novembre à 18 h 30, ESC bd Trudaine : "Nos gènes, notre santé et nous" par Héléna Baranova, docteur en sciences, experte européenne en génomique pour la santé
- 8 décembre à 18 h 30, ESC bd Trudaine : "Cosmétiques et parfums d'Égypte" par Jean-Luc Lévêque, chimiste, l'Oréal-Recherche

## Nouvelle formation d'animateur en danse



C'est à Ceyrat que s'est déroulée la première Formation initiale d'animateur en danse réalisée conjointement avec le Service culturel de la FAL 63 et le Comité régional UFOLEP.

Près d'une douzaine de stagiaires était à l'écoute de Julie Sicard, chorégraphe diplômée d'État et de la Commission danse de la FAL. Venant de la danse ou des activités physiques d'entretien, les stagiaires semblaient comblés par cette formation. Nous aurons l'occasion de les retrouver lors du 2<sup>e</sup> week-end de formation afin de partager les expériences de chacun et d'approfondir le rôle de l'animateur en danse.

La FIA est complétée par des rencontres dans les associations de danse et par des stages abordant les différents styles de danse, la technique et la pédagogie.

#### Autres stages

- Danses de Pologne avec Slawo Balcerek, le 22 octobre 2005
  - Danses Grèce et Balkans avec Roberto Bagnoli, les 26 et 27 novembre 2005
  - Danses country avec Nathalie Prissette, le 11 février 2006
  - Danses Amérique latine avec Ruben Fox, les 25 et 26 mars 2006
- Lieu : Clermont-Ferrand  
Renseignements : FAL 63

## Conseil d'administration du 23 juin 2005

- **Affiliation** : enregistrement de l'arrivée du foyer rural du Cheix-sur-Morge.
- **Chadieu** : le produit "Classes" sera largement couvert. En revanche, la location aux particuliers est plus problématique et il faudrait se faire connaître pour être plus performant : une journée à thème une fois par mois, créer un golf, travailler en partenariat avec le Grand Pano, possibilités d'hébergement...
- **Château des Quayres** : les problèmes soulevés par la fourniture de repas aux cantines seront évoqués lors d'une réunion en préfecture avec les parties concernées le 24 juin.
- **URFAL** : une rencontre est envisagée avec le Conseil régional pour la signature d'une convention. Alain Vassort assure la construction du projet régional avec l'aide du national.
- **Projet Anne Franck** : le Puy-de-Dôme l'accueillera.
- **Assemblée générale de la Ligue** : nous sommes le 5<sup>e</sup> département en nombre de mandats. Le projet de l'école n'ayant pas été débattu en CA, nous nous sommes abstenus.
- **Grand Panorama** : un problème de voisinage a surgi qui ne semble pas nous concerner. Nous nous devons cependant d'être présents si une action en justice est intentée.

**Journée de la laïcité**  
Le Conseil général du Puy-de-Dôme, en collaboration avec la FAL, organise à Polydôme, le **jeudi 1<sup>er</sup> décembre** prochain, une journée sur la laïcité de 8 h 45 à 13 h et de 14 h 15 à 17 h. Le programme sera précisé dans les invitations qui parviendront aux associations, mais retenez déjà la journée.

## Une aide du Conseil général Le chèq'collège

Le Conseil général avait déjà initié cette aide aux collégiens de 3<sup>e</sup> l'an passé. Cette année, les élèves de 4<sup>e</sup> sont également concernés, soit au total 14 000 scolaires. De quoi s'agit-il exactement ? Lors de la conférence de presse organisée pour le lancement de l'opération, Annie Chevaldonné et Pierrette Daffix-Ray, vice-présidentes du Conseil général, en charge respectivement de l'éducation et de la vie associative, ont présenté le chéquier que chaque collégien peut se procurer au tarif de 3 € et qui compte 14 chèques d'un total de 50 € de réductions réparties de la façon suivante :

- 3 chèques pour les activités sportives (1 chèque de 10 €, 2 chèques de 3 €) ;
- 3 chèques pour les activités culturelles (1 chèque de 10 €, 2 chèques de 3 €) ;
- 2 chèques de 3 € pour le cinéma ;
- 2 chèques de 4 € pour l'achat de livres ;
- 1 chèque de 1 € pour une entrée dans un musée ou une exposition ;
- 2 chèques de 1,50 € pour le transport (réseau Transdôme) ;
- 1 chèque permettant un accès gratuit au sommet du puy de Dôme.

Les bons de commande peuvent être retirés dans tous les collèges ; quant aux associations ou commerçants souhaitant être partenaires du dispositif, ils peuvent appeler gratuitement le 0 800 801 115. Exemple pratique : un jeune désirant pratiquer le football pourra payer une partie de sa cotisation avec les 16 € réservés aux activités sportives ou assister à un match du Clermont Foot Auvergne

qui est partenaire comme une trentaine de clubs de foot du département.

La FAL vient de signer la convention avec le Conseil général afin de devenir partenaire de l'opération "chèq'collège". Elle est concernée à juste titre du fait de son caractère multidisciplinaire en tant qu'organisateur direct ou par le biais de ses associations affiliées.

#### À titre d'exemples :

- La FAL assure la gestion du secteur animation jeunes de Gergovie Val d'Allier Communauté. Parmi les activités proposées par le SAJ, certaines entrent dans le cadre du dispositif "chèq'collège" :
  - sorties cinéma : une partie de la participation peut être réglée avec un chèque collège de 3 € (cinéma) ;
  - passeport aventure (quad, karting...) : une partie de la participation peut être réglée avec un ou plusieurs chèques de 3 € ou 10 € (activités sportives).
- Une association affiliée à la FAL propose des activités dans le cadre de l'UFOLEP : un jeune adhérent peut régler une partie de sa licence avec des chèques collège de 3 € ou 10 € (activités sportives).
- Le service culturel de la FAL organise un festival de théâtre : un jeune collégien peut régler une partie de son entrée à un spectacle avec des chèques collège de 3 € ou 10 € (activités culturelles).

#### Renseignements :

0 800 801 115 (N° Vert)  
www.puydedome.com  
cheqcollege@cg63.fr



## Paslières Moto Sport

# Une passion commune : la moto

**Paslières Moto Sport a vu le jour le 10 octobre 2002, créée par Jean-Michel Grisard autour de l'idée que quelques personnes pouvaient mettre leur passion en commun dans le but de former, d'informer et d'encadrer des adhérents qui pratiquaient la moto tout-terrain chacun de leur côté. Le club s'est donc ouvert autour de plusieurs disciplines telles que la moto enduro, le moto-cross, le quad.**



Dans un premier temps, le but réel était de réunir dans une structure légale un groupe d'amis qui aiment pratiquer leur sport ensemble. Depuis quelques mois, cette initiative s'est élargie à d'autres buts tels que former les plus jeunes, encadrer des randonneurs verts motorisés, organiser des randonnées et mettre à disposition de ses membres des structures telles qu'un terrain ou un local. À ce jour, l'association compte 48 membres, est affiliée à la FFM et à l'UFOLEP, et agit principalement sur un secteur géographique intégrant Vichy, Thiers et Roanne, c'est-à-dire Montagne bourbonnaise et monts du Forez. Elle accueille des adhérents d'origines aussi variées que des jeunes crossmen (titrés en Championnat de Ligue d'Auvergne FFM), des enduristes jeunes et moins jeunes (notre plus vieux membre a 72 ans) participant également au Championnat de Ligue enduro, des quadeurs loisirs et même un champion de France de mono bike.

Depuis deux ans, nos activités se sont diversifiées ; en effet, une randonnée annuelle est organisée par et pour nos membres, permettant de faire participer leur famille en se retrouvant pour le déjeuner. Un terrain de 7 hectares a été loué par le club afin de mettre en place une spéciale banderole d'entraînement ouverte à tout pilote mais gratuite pour les membres du club exclusivement, ceci géré par un de nos membres, François Montel. Ce terrain va d'ailleurs être le cadre, le 12 novembre prochain, d'une démonstration de course sur prairie, accueillant 120 pilotes et ouverte au public.

Un accompagnement gratuit de toutes personnes désirant randonner en Montagne bourbonnaise a été mis en place dans la mesure où nos membres roulent pratiquement tous les week-ends avec des sorties de niveaux variés.

Un de nos membres, David Hamza, formateur agréé FFM, organise régulièrement des sessions de formation pour les plus jeunes axées aussi bien sur le pilotage que sur l'éthique dont tout sportif doit faire preuve.

Enfin, nous organisons deux soirées par an avec dîner, afin de financer nos activités et nous participons à la vie associative de la commune de Paslières.

### Nos projets futurs

■ Transformer la "démonstration" de course sur prairie prévue cette année en compétition annuelle à part entière inscrite au calendrier UFOLEP, cela passant par un renforcement de notre trésorerie dans la mesure où le coût d'une épreuve officielle reste élevé.

■ Mise en place, avec l'aide de David Hamza, de deux sessions annuelles de formation au CASM, avec les tarifs les plus faibles possible afin de faire face aux nouvelles règles d'obtention de licences FFM et UFOLEP.

■ Mise en place par la formation et l'information de la charte de "bonnes pratiques" de la randonnée motorisée engagée par FFM depuis le début de l'année ; cette charte est destinée à éduquer l'ensemble des pratiquants de loisirs verts motorisés vers des comportements non polluants (sonores et fumée), le respect de la nature et de la propriété d'autrui ainsi que des autres usagers.

C'est d'ailleurs à ce titre que nous accueillons d'autres enduristes de façon à transmettre des messages tels que "ne pas organiser des sorties à plus de 5 motos", "ne pas pratiquer la repasse systématique sur les chemins de façon à les laisser se reconstruire", "engager la conversation à visage découvert (sans casque) avec tous autres usagers", "couper systématiquement son moteur au contact d'animaux sauvages ou domestiques", "éviter autant que possible de croiser une chasse en cours", "hors-piste interdit", etc.

### PMS et l'UFOLEP

Notre double affiliation, somme toute récente, est due à deux raisons principales : le coût important d'une licence FFM compétition pour nos adhérents et le niveau d'exigence des épreuves sportives de cette fédération ont poussé de nombreux membres de notre club à se tourner vers d'autres types d'épreuves plus "cool" organisées sous couvert de l'UFOLEP ; de plus, certains de nos membres étaient déjà licenciés dans d'autres disciplines auprès de cette fédération.

À ce titre, notre club a estimé qu'adhérer à une autre Fédération et donc proposer l'alternative à nos membres était la meilleure façon de servir notre association ; de plus, l'idée de participer à la mise en place d'une commission moto-quad dans le Puy-de-Dôme nous plaisait bien. Même si cette mise en place est laborieuse, à ce jour on voit fleurir des nouvelles épreuves dans notre département et ce développement ne peut être que bénéfique à notre activité en la faisant connaître sous tous ces aspects.

## ÉCHOS

### 20 novembre 2005 : 16<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration des droits de l'enfant

Dans le cadre de la Semaine des droits de l'enfant, concert de la chorale La Viva (un chœur pour les droits de l'homme) au profit de l'association "Enfance Majuscule" (association de défense des droits de l'enfant) le samedi 19 novembre 2005 à 20 h 30 à Cournon, salle polyvalente (plan d'eau de Cournon). Avec le soutien de la municipalité de Cournon. Participation libre.

### Le centre de loisirs et d'éducation de Chadieu Un club nature...

Le centre de loisirs et d'éducation propose à tous les petits curieux ou passionnés de nature de se retrouver les mercredis après-midi à Chadieu. Pour quoi faire ? Pour découvrir la nature, apprendre à la connaître, à la protéger... Au menu : observations, recherches, enquêtes, pistages, plantations, constructions... tout ce qui peut vous intéresser et rassasier votre curiosité...

Pour tous renseignements, contacter Lydie Gérard au 04 73 39 57 30.

### ... et des locaux à la disposition des associations

Nous vous rappelons que les locaux (actuellement trois salles et une cuisine de collectivité) sont mis à disposition des associations et autres organismes, pour des réunions, des formations, des moments de convivialité...

Pour tous renseignements sur les formalités de location, contacter le 04 73 39 57 30.

### Atelier théâtral riomois saison 2005/2006

L'ATR est une compagnie de théâtre amateur, affiliée à la Fédération des associations laïques du Puy-de-Dôme et à la Ligue de l'enseignement. L'ATR existe depuis 1965 et participe depuis cette date à l'animation et à la promotion de la culture artistique à Riom :

- par ses spectacles ;
- par ses accueils de compagnies extérieures ;
- par des ateliers d'initiation au théâtre.

L'ATR présente au Forum Rexy à Riom :

- 1<sup>er</sup> décembre 2005 à 20 h 30 : "Un Feydeau à la patte" par le "Cymbal Théâtre" de Vichy ;
- 9 février 2006 à 20 h 30 : "La nuit des rois" (Shakespeare) par le théâtre "Les Trois Coups" de Saint-Étienne ;
- 16 février 2006 à 20 h 30 : "Les Femmes savantes" (Molière) par l'ATR ;
- 17, 18 et 19 mai 2006 à 20 h 30 : "Tout est bien qui finit bien" (Shakespeare) par l'ATR ;
- 12 juin 2006 à 19 h : présentation des travaux de l'atelier de pratique théâtrale.

**Ateliers cuisine !** Par la pratique et la théorie, découvrez les grands principes de la cuisine végétarienne : les produits de base, les associations alimentaires, pour un bon équilibre nutritionnel, les modes de cuisson, la cuisine, la cuisine de saison...

**Stages poterie !** Les ateliers seront adaptés à votre âge et à votre expérience. Pour les débutants, quelques techniques de base seront abordées (plaques, colombins, moulages, empreintes...). La terre à faïence rouge ou blanche sera utilisée pour les réalisations (bol, carreau décoré, bougeoir, plaques sonores, maracas...).

(Voir rubrique "Rendez-vous", page 2)

Envoyez-nous vos échos (15 lignes maximum) avant le 15 NOVEMBRE 2005

## AROEVEN

# "Notre idéal : l'éducation"

La diversité de nos associations fait la force de notre fédération et leur complémentarité autour d'un même idéal est une de nos richesses. Nous avons rencontré l'Association régionale des œuvres éducatives et de vacances de l'Éducation nationale et notamment Mylène Pupion, directrice administrative et Olivier Belin, responsable du secteur vacances.

### A. L. : Où intervenez-vous ?

**M. P. :** Nous militons pour un mouvement d'action et de recherche pédagogique prônant une éducation permanente et globale. Nous intervenons donc dans les établissements scolaires par la formation de délégués et par l'aide à la mise en place d'actions citoyennes.

Nous intervenons aussi pour la pratique des APPN dans le temps UNSS ou de l'AS et même dans le temps scolaire si on nous le demande. Mais cette intervention vient toujours d'une demande et d'un projet des enseignants. Elle peut se traduire par la mise à disposition de matériel ou d'aide à l'animation. Mais elle se fait toujours, nous le répétons, à la demande des enseignants, sur leur projet et sous leur responsabilité. Nous intervenons sur trois CLSH : com-

munauté des Cheires, communauté Sancy Artense et Saint-Genès-Champanelle. Nous organisons aussi des centres de vacances pour un public d'adolescents, notamment dans notre centre de Saint-Florent en Corse ou dans des structures que nous louons.

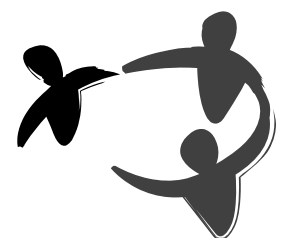
Nous avons des séjours itinérants à thèmes. Mais notre activité dominante se situe en hiver sur l'activité ski dans les Alpes ou en Auvergne. Le CLSH peut ainsi regrouper deux cents enfants par semaine, quarante le mercredi et cent soixante le week-end. Nous avons aussi un ski club qui est la version compétition de l'activité. En fin d'année scolaire, le CLSH change d'activité et le ski est remplacé par les activités de pleine nature : VTT, randonnée...

**A. L. : Vos activités sont très proches de celles de l'UFOVAL ?**

**M. P. :** Oui, et nous entretenons de bonnes relations avec les autres organisations de la JPA (UFOVAL, PEP, CEMEA), nous avons des contacts fréquents et nous nous efforçons d'être plus complémentaires que concurrents.

**A. L. : Quels sont vos projets et vos inquiétudes ?**

**M. P. :** Nous souhaiterions développer nos activités estivales, car si la fréquentation est à peu près stable, il faut aller chercher de plus en plus les participants ! Notre principale inquiétude vient des restrictions budgétaires (notamment de l'Éducation nationale) que nous subissons - comme les autres mouvements d'éducation populaire d'ailleurs - et de la difficulté à maintenir nos structures dans ce contexte.



**CREDIT COOPERATIF**  
comme son nom l'indique

CRÉDIT COOPÉRATIF  
33, boulevard Berthelot  
63407 CHAMALIÈRES CEDEX

Tél. 04 73 19 56 90 - Fax 04 73 30 97 16  
E-mail : chamalieres@coopanet.com



# Loisirs éducatifs

Des JCV ("jolies colonies de vacances") aux PEL (politiques éducatives locales).

Depuis plus de cinquante ans, l'UFOVAL est connue et reconnue dans le département comme organisateur de centres de vacances. Historiquement, un certain partage des activités existait, de fait, entre les différents organismes : "les camps d'ados" à l'AROEVEN, "les centres aérés" aux FRANCAS, "les colos sanitaires" aux PEP... L'UFOVAL quant à elle intervenait essentiellement dans l'organisation des centres de vacances avec hébergement pour les enfants de 6 à 12 ans. Les centres de loisirs sans hébergement (on ne dit plus "centre aéré" !) ne représentaient qu'une part accessoire et ponctuelle de son activité et répondaient à des demandes particulières (le premier CLSH organisé par l'UFOVAL, implanté dans les locaux de l'IME de Theix, accueillait des enfants inscrits par le CE de MSD Chibret et la mairie d'Orcet). Depuis, le paysage des centres de vacances et de loisirs a largement évolué, et l'époque de la "colo" traditionnelle de trois semaines en bord de mer, avec baignade et cabanes dans les bois, est un peu passée de mode (qu'on le regrette ou pas peut faire l'objet d'un autre débat !). L'arrivée des intercommunalités, les changements de compétences, mais aussi la complexité d'organisation due à la législation, à la gestion du personnel, à l'ampleur de la responsabilité, font que, de plus en plus, les municipalités confient la gestion de leur centre de loisirs à des "professionnels". Signalons aussi que dans le cadre de ces nouveaux partenariats, une aide financière non négligeable est contractualisée avec la CAF. Le réseau tissé par les associations affiliées à la FAL sur les différents territoires, de même que l'expérience et la notoriété de son service vacances, s'avèrent être des atouts importants. D'autre part, la participation aux projets éducatifs locaux est intégrée à part entière dans le projet éducatif de la Ligue de l'enseignement. Quoi de plus naturel alors, qu'au fil du temps, l'UFOVAL voie son activité s'orienter aussi vers la gestion des centres des loisirs et s'implique dans les projets éducatifs locaux. Aujourd'hui, la FAL gère 11 centres de loisirs et emploie 16 salariés permanents pour leur fonctionnement.

Les activités des CLSH (centre de loisirs sans hébergement) vont bien au-delà d'une simple garderie. Il s'agit bien de mettre en œuvre des loisirs éducatifs. Ce concept recouvre deux grands aspects : l'aspect loisirs et l'aspect éducatif.

La Ligue et la FAL au niveau des loisirs mettent l'accent sur l'épanouissement de l'enfant. Il s'agit bien que celui-ci prenne plaisir, soit véritablement acteur, s'investisse dans les activités, qu'il soit heureux de participer. C'est bien un temps libre où l'on accepte que l'enfant ne fasse rien, qu'il se repose, qu'il se détende. En aucun cas, il ne s'agit de consommation de loisirs.

L'ensemble de ces activités se font selon des valeurs éducatives. Traditionnellement, la Ligue intervient en complémentarité des familles et de l'école sur le champ de l'éducation. Elle n'a pas pour mission de faire de l'instruction et n'est pas assujettie à un programme institutionnel. Son objectif est bien l'épanouissement de l'enfant selon des règles de vie portées par des valeurs comme la laïcité, la solidarité, la citoyenneté. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'apprentissage. L'accent est mis sur le développement de la personnalité de l'enfant pas seulement pendant les activités organisées mais également dans sa vie quotidienne au centre.

# Les centres de loisirs

## Politique éducative locale

L'intervention de la FAL et donc de la Ligue de l'enseignement dans les PEL se situe généralement dans un cadre administratif conventionné avec différents organismes (DDJS, CAF, préfecture, commune...). Ces interventions structurées par des dispositifs de type CEL, CTL, contrat enfance participent à la dynamique du réseau local de la Ligue au travers de nos nombreuses associations affiliées.

La plupart du temps, l'interlocuteur, commanditaire privilégié, est la mairie d'une commune ou le représentant d'une communauté de communes.

Sur le terrain, nos directeurs s'interrogent parfois sur la nature de leurs interventions. La FAL est-elle seulement un alibi pour une collectivité territoriale répondant uniquement à un besoin de service identifié de la population locale, le CLSH devenant alors un simple prestataire de service du genre garderie, loisirs de consommation?... Ou bien la FAL est effectivement un argument de développement d'une véritable politique éducatif locale (PEL) ?

C'est bien cette manière de fonctionner et d'intervenir que nos directeurs de CLSH souhaitent privilégier. En effet, la FAL, porteuse des valeurs de la Ligue, favorise la mise en œuvre de son projet pédagogique et éducatif au service d'une politique éducatif réfléchi et issue d'une analyse de terrain. Ce diagnostic est bien pour les directeurs l'occasion

de participer en amont à la mise en place des actions adaptées. Cet accompagnement du projet éducatif se poursuit quelquefois avec le comité de suivi.

Cet aspect de régulation, évaluation et contrôle devrait être amélioré en particulier pour donner des arguments de fond (ou "de fonds") aux partenaires financiers. Faire en sorte de ne plus considérer certains dispositifs comme seulement des pourvoyeurs de fonds afin d'éviter aussi une dérive instrumentaliste.

Certes, rendre compte des actions menées mais aussi mettre en avant les valeurs éducatives de sorte que le bailleur de fonds soit vraiment un partenaire.

Nos directeurs ne s'interrogent pas seulement sur cette question fondamentale d'alibi ou argument. Ils pointent d'autres difficultés comme par exemple un certain désengagement des services de l'État. Il y a véritablement nécessité d'harmoniser les instances administratives si l'on veut que nos actions éducatives ne soient pas entravées par des problèmes réglementaires. En interne, nous pouvons aussi améliorer notre fonctionnement en particulier en favorisant la dynamique de notre réseau. S'informer mutuellement de "l'air du temps", des orientations spécifiques de la Région, du rectorat... Mutualiser nos moyens et outils par des échanges réguliers entre CLSH, se constituer comme un système ressources.

## Le centre de loisirs de Vertaizon

En 1996, en signant un contrat enfance avec la CAF et la commune de Vertaizon, la FAL a complètement rempli son rôle fédérateur auprès des associations. En effet, elle a confié par convention la gestion de ce CLSH à l'amicale laïque de la commune tout en mettant à disposition une personne pour diriger la structure. Ainsi, ce centre est en cohésion avec les autres centres de la FAL dans la mise en place du projet éducatif de la Ligue de l'enseignement tout en s'appuyant sur les forces locales.



## Le centre de loisirs de Saint-Bonnet





## Le centre de loisirs de Pont-du-Château prend le grand air !

Nouvellement pris en charge par la FAL, le centre de loisirs de Pont-du-Château offre aux enfants de 4 à 11 ans des vacances épanouissantes. Les petits Castelpontins profitent du centre de Chadieu, où ils prennent part à une palette d'activités riches et variées. L'action de la FAL a permis une extension de l'ouverture du centre, favorisant le temps de loisirs des enfants tout en assurant une plus grande souplesse pour les parents. Les premiers jalons posés, l'équipe va pouvoir développer les projets... À suivre.



## Le centre de loisirs de Sayat

A la particularité, un peu comme celui de Vertaizon, d'avoir une gestion tripartite. En effet, toute la partie accueil en périscolaire et les mercredis est gérée par le RGSSA (restaurant garderie scolaire Sayat Argnat) et le fonctionnement pendant les vacances scolaires est géré par l'UFOVAL. À noter aussi que le CLSH propose des activités pour les adolescents et que ce secteur est en plein développement avec la mise en place cette année d'un point accueil jeunes, grâce au soutien d'une animatrice permanente mise à disposition par la mairie.

## Le point de vue des élus

Depuis 1996, la commune de Vertaizon a confié à la FAL :

- la gestion du CLSH d'été qui fonctionne durant le mois de juillet ;
- la gestion du CLSH permanent géré par l'intermédiaire de l'amicale laïque et qui s'occupe des activités péri et post-scolaires pour les 4-11 ans et, depuis la fin de l'année 2004, des activités pour les ados.

Ces structures nous paraissent donner entière satisfaction aux familles.

Les rapports avec la FAL sont excellents tant au niveau des élus que du personnel de la mairie.

# sans hébergement



## Le centre de loisirs de Beaumont

Géré par UFOVAL 63 en partenariat avec la municipalité depuis janvier 2004, son implantation périurbaine permet d'accéder aux nombreuses activités socioculturelles que proposent Clermont-Ferrand et son agglomération ainsi qu'aux grands espaces régionaux tels que la chaîne des Puys.

Les divers espaces aménagés de la commune ainsi que la proximité de la forêt de la Châtaigneraie sont des compléments appréciables aux locaux scolaires où réside le centre, notamment pour l'alternance des activités d'intérieur et de plein air. La souplesse de l'accueil en demi-journées pour les mercredis et vacances scolaires offre une possibilité de choix assez large pour les inscriptions, avantage dont la contrepartie peut être un frein aux projets à la journée, voire à la semaine, demandés par les enfants ou mis en place par l'équipe d'animation.



Le SAJ (secteur animation jeunes de Gergovie Val d'Allier Communauté) vient de fêter ses cinq années d'existence. C'est un modèle exemplaire de mise en place de projet éducatif local. Il concerne dix communes et emploie six permanents plus des animateurs vacataires. Ses actions qui s'adressent à un public de préadolescents et d'adolescents existent sous des formes diverses : les Rendez-vous des jeunes (point d'accueil dans chaque commune), des animations intercommunales, des ateliers collège, des événements (forum jeunes, rencontres de graff...), des animations et des projets pendant les vacances scolaires... Elles s'appuient aussi sur le tissu associatif existant (pôle roller avec le FJEP Orcet...). Un effort particulier est fait sur la communication et l'information avec la diffusion, entre autres, du "Guide Info Jeunes".

## REPÈRES

### CENTRES DE LOISIRS PERMANENTS

• CLSH de Sayat  
Éric RAMILLIEN  
04 73 60 08 43  
centreloisirssayat@wanadoo.fr

• CLSH de Blanzat  
Axel TOKATLIAN  
04 73 78 03 88 (+ fax)  
06 83 19 38 22  
ufoblantat@free.fr

• CLSH de Saint-Bonnet  
Karine LONCHAMBON  
04 73 63 32 33  
ufostbonnet@free.fr

• CLSH de Vertaizon  
Marie-Laure PERRIER  
04 73 68 04 34 (cantine)  
04 73 68 16 75 (bureau)  
centredeloisir.verta@free.fr

• CLSH de Beaumont  
Pascal BULIDON  
04 73 15 15 94 / 06 85 14 42 77  
04 73 93 15 00 (bureau)

• CLSH d'Aubiat  
Nadège ROUSSELLE  
04 73 97 27 28 (bureau)  
04 73 97 27 16 (école)  
ufoaubiat@free.fr

• CLSH de Pont-du-Château  
Marianne GOUFFAULT  
04 73 83 10 60 (bureau)  
04 73 83 20 20 (école)

• Secteur animation jeunes  
Philippe TCHILINGHIRIAN  
04 73 39 62 05  
(Gergovie Val d'Allier Communauté)  
06 60 65 34 60  
Fax 04 73 39 62 01  
saj.fal.gvac@wanadoo.fr

• Domaine de Chadieu  
Lydie GÉRARD  
04 73 39 57 30  
chadieu@free.fr

### CENTRES DE LOISIRS Vacances scolaires

• CLSH de Maringues  
(communauté de communes  
"Limagne Bords d'Allier")  
Vacances d'hiver, printemps et été

• CLSH de Loubeyrat (Ville de Riom)  
Vacances d'été

CONTACT : FAL - UFOVAL  
04 73 14 79 20 / 04 73 90 96 28 (fax)



**FAX... FAX... FAX...**

**Les conférences de la Maison de l'innovation : "Dernières nouvelles de demain"**

La Maison de l'innovation du Conseil général du Puy-de-Dôme lance une nouvelle action : elle renforce son offre et se fait plus réactive avec un cycle de conférences "branché" actualité. "Dernières nouvelles de demain" permettra au citoyen de mieux comprendre le sens du progrès et surtout de faciliter sa réflexion critique face aux choix qui engagent son avenir. Pouvoir interroger des scientifiques sur des questions qui nous préoccupent comme l'alimentation, connaître les dernières avancées de la recherche génétique ou encore savoir d'où viennent nos parfums et cosmétiques, tels sont les thèmes proposés dès cet automne.

■ Jeudi 17 novembre 2005 :

"Nos gènes, notre santé et nous"  
Par Héléna Baranova, docteur en sciences ; experte européenne en génomique pour la santé.

Traiter chacun en fonction de son profil singulier, prévenir autant que guérir, tels pourraient être les mots d'ordre de cette nouvelle approche appelée "médecine prédictive" ou "prévention personnalisée". Une médecine d'avant-garde qui permet d'étudier nos capacités individuelles à gérer notre environnement et nous aide à adapter nos habitudes à nos gènes.

■ Jeudi 8 décembre 2005 :

"Cosmétiques et parfums d'Égypte"

Par Jean-Luc Lévêque, chimiste, l'Oréal-Recherche

Crèmes hydratantes, antirides ou teintées, huiles pour le corps, maquillages, parfums... 2 500 ans avant J.-C., les Égyptiens maîtrisaient la chimie des cosmétiques. Dotés de propriétés esthétiques, mais aussi spirituelles et religieuses, les fards, huiles et onguents égyptiens ont contribué à la recherche de produits thérapeutiques.

> 18 h 30, école supérieure de commerce

4, boulevard Trudaine  
Clermont-Fd

> Contact presse : Cécile Nore  
Tél. 04 73 98 15 80  
cecile.nore@cg63.fr

**Avec les DDEN**

**De l'État et de la nation, et du bon usage des lois**

Remarquez la majuscule d'usage pour le premier, et curieusement, pas de définition dans mon encyclopédie ! Une nation, c'est un ensemble concret de citoyens réunis par un mode de vie suffisamment proche. Un État, c'est une construction formelle. Il a des frontières, reconnues, parfois non, par les autres États auprès desquels sa diplomatie représente la nation. En son intérieur, il architecture les lois et règlements chargés de gérer la nation, les rapports des citoyens entre eux et vis-à-vis de lui-même, et par cela vis-à-vis des autres États ; il entretient des corps de fonctionnaires chargés d'en assurer l'application. Comme ceci est, je l'espère, trop clair, une nation comporte des sous-ensembles de citoyens de nature fort disparate et dont la définition est parfois très floue : associations, religions, partis... On trouve même des nationalismes débordant des frontières géographiques de l'État !

Autant dire qu'une loi émane de deux processus, souvent entremêlés : organisation de la société à l'initiative de l'État, transcription des nécessités de la vie citoyenne. Une loi n'est jamais isolée : certaines n'auront aucune application pratique, pour ne pas détruire l'ensemble précédemment rédigé. Une loi porte toujours référence implicite à l'histoire de la nation au jour de sa naissance et est toujours censée devoir être corrigée pour suivre ou pour provoquer l'évolution de la société. C'est le contraire d'un dogme religieux qui est une référence permanente.

Un État-religion et sa charia, n'est pas viable à long terme, en concurrence avec d'autres États capables d'adaptation aux nécessités du jour. Mais une loi porte aussi la griffe de la géographie de la nation. C'est pour l'avoir négligé que le processus révolutionnaire de 1789 a dérapé et, quoi qu'on en pense, il subsiste toujours un statut d'Alsace-Moselle... Quand à l'Empire, auquel la législation française doit tant, il a frôlé le ridicule avec une réglementation européenne trop rigide.

Et notre brave loi de 1905, dans tout cela : comme toute loi, elle sera un jour corrigée ; elle l'a d'ailleurs déjà été ! Quand ? Je ne peux le prédire, mais un jour viendra où sera codifié le statut des religions nouvellement apparues sur notre territoire, à l'égal des précédentes et à l'exclusion des sectes et formes sectaires d'inspiration religieuse. L'intégration de l'islam est pour l'immédiat un formidable pari à relever pour tous les États occidentaux. Acceptons-le et ne nous contentons pas de simples solutions de terrain, utiles pour l'immédiat, mais qui reportent à plus loin la question fondamentale : l'égalité des religions entre elles. Si on veut que le concept de laïcité perdure, c'est à nous, laïcs, de prendre l'initiative de cet accueil pour en conserver les concepts fondamentaux.

Quant aux attentats qui ont à juste titre occupé la une médiatique ces derniers temps, ils ne sont pas isolés, il y en aura sans doute d'autres, et peut-être visant nos proches, mais leur prise en compte n'a rien à voir avec un quelconque fait religieux, même s'ils s'y réfèrent, et relève, en plus d'un rejet unanime, de la basse police et non de la loi de 1905.

G. Fourt

**APAC INFOS**

**Attention fin de la période de post-garantie**



**RAPPEL**

L'exercice d'activités va du 1<sup>er</sup> septembre année N (2005) au 31 août année N+1 (2006).

Sans existence de post-garantie, les garanties d'assurances de l'association affiliée (ainsi que celles de ses membres) cessaient le 31 août au soir.

**Exemple 1 :** sinistre survenu le 2 septembre ; si l'association ne s'est pas réaffiliée à cette date, le sinistre n'est pas pris en charge.

Avec la post-garantie, l'association dispose d'un délai allant du 1<sup>er</sup> septembre au 31 octobre pour se réaffilier ; il en est de même pour l'adhésion du membre de l'association.

Par conséquent, le sinistre survenu entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 octobre sera pris en charge :

■ si l'association s'est réaffiliée avant le 31 octobre (si ce sinistre met en jeu des garanties de la personne morale) ;

■ si l'association s'est réaffiliée et le membre a renouvelé son adhésion avant le 31 octobre si le sinistre met en jeu des garanties personne physique (exemple Individuelle accident).

**Attention !** À partir du 1<sup>er</sup> novembre, les associations non réaffiliées et les membres n'ayant pas réadhéré par le biais d'une carte ou d'une licence, s'exposent à un refus de prise en charge des sinistres intervenus avant la date de réaffiliation et de réadhésion.

**Exemple 1 :** l'association renouvelle son affiliation le 25 octobre et l'adhérent renouvelle son adhésion le 12 novembre. - Sinistre "personne morale" survenu le 15 septembre ; le dossier est mis en attente à l'APAC nationale et pris en charge après le 25 octobre avec les plafonds 2004/2005.

- Sinistre "personne physique" survenu le 15 septembre ; le dossier est mis en attente jusqu'au 31 octobre et le refus de garantie est notifié le 1<sup>er</sup> novembre.

**Exemple 2 :** l'association renouvelle son affiliation le 12 novembre et l'adhérent renouvelle son adhésion le 16 novembre. Tout sinistre "personne morale" survenu entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 12 novembre fera l'objet d'un refus de garantie.

Tout sinistre "personne physique" survenu entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 16 novembre fera l'objet d'un refus de garantie.

**UFOLEP**

**"Pas de Jeux olympiques à Paris en 2012, et après !"**

J'avais rencontré Henri Sérandour, président du CNOSF (Comité national olympique et sportif français) en juin à Clermont-Fd à l'occasion des Championnats du monde de lutte féminine. Nous avions bien entendu évoqué le choix de la ville pour les JO en 2012. Je lui avais fait part de mes doutes sur l'attribution des jeux à la France, sachant bien qu'en de telles circonstances, ce n'est pas nécessairement le meilleur dossier qui l'emporte mais plutôt des considérations économique-politiques et un lobbying important de nos voisins anglais d'autant plus facile pour eux que la grande majorité des membres du Comité international olympique sont d'obédience anglo-saxonne. La suite a démontré que Londres avait bien utilisé ces atouts. Déception à Paris d'autant plus forte et surtout au ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative qui comptait bien sur l'attribution des jeux pour dynamiser une politique sportive sans souffle et sans moyens. En effet, après les états généraux du sport de 2002 à l'issue desquels le ministre des Sports avait déclaré que "ce n'était pas une fin mais un commencement. Après

le temps des idées, des propositions, vient celui des actes..." Des actes, quels actes ?

La candidature de Paris aux JO a occupé l'espace médiatique à un point tel que la commission d'évaluation du CIO a bien senti l'aspect politique donné à la candidature de Paris 2012, laquelle a fait flop ! Et après ?

Aujourd'hui, lorsque le ministre affirme vouloir rebondir et avoir les moyens de mettre en place une politique de développement (journal *L'Équipe* du 9 juillet)... nous ne demandons qu'à le croire.

Depuis 2002, il y a eu la loi Thiriez qui permet aujourd'hui aux clubs professionnels de rivaliser au plan européen en payant moins de charges sur les salaires des joueurs. Signalons également l'engagement en faveur du contrôle du dopage. Deux actions qui ne touchent pas trop nos associations de base.

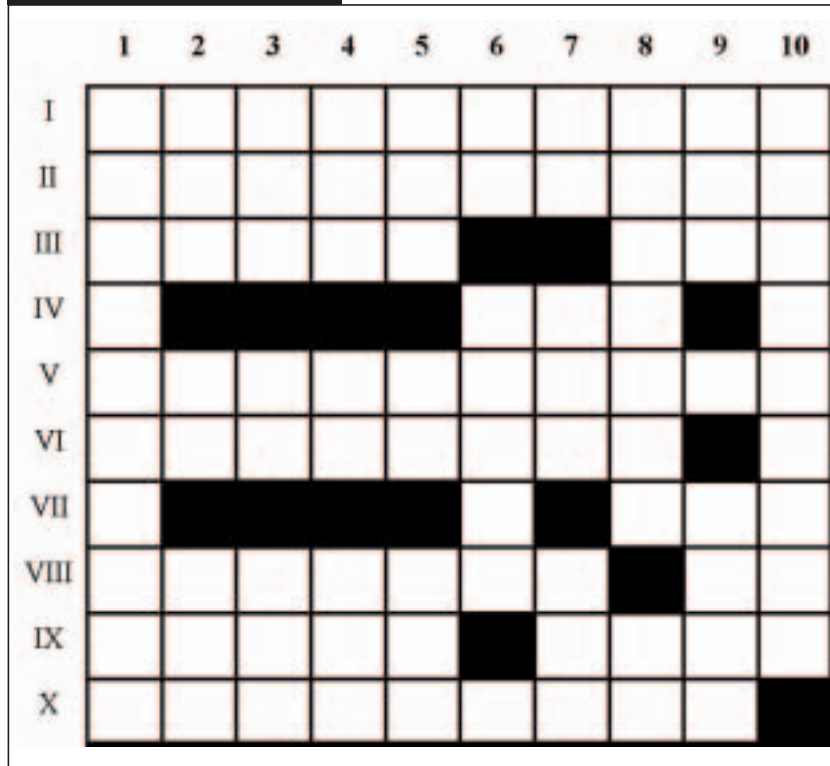
Le ministre avait déclaré clarifier le rôle de l'État. De clarification il n'y a pas eu ; d'ailleurs le ministère fonctionne toujours avec l'organigramme de Marie-George Buffet. Quant aux directions régionales et départementales de la Jeunesse et des Sports, on sait à quelles sources elles ont été mangées par le gouvernement Raffarin !

Le FNDS (Fonds national de développement du sport) est remplacé dès 2006 par le CNDS (Centre national de développement du sport), souhaitons que ce nouvel organisme puisse faire parvenir les subventions aux associations avant le dernier trimestre...

Quant au rôle des collectivités territoriales, le ministre estimait qu'il fallait le reconnaître et définir avec elles des compétences partagées. Quand on sait la place qui était réservée au sport dans l'acte 2 des lois de décentralisation où aucun article n'avait été inséré par le gouvernement dans le projet présenté aux députés, on peut douter de l'intérêt qui sera porté aux dizaines de milliers d'associations sportives qui aiment pourtant la vie de nos cités. Mais on ne demande qu'à voir...

**Yves Lair,**  
président honoraire de la  
Fédération nationale des  
offices municipaux du sport

**Mots croisés n° 12**



**UN PEU PLUS PRÈS DES ÉTOILES...**

**HORIZONTAL**

- I. Science des corps célestes.
- II. Quand il est cosmique, il absorbe la lumière des étoiles.
- III. Greffer. Rouge d'Outre-Manche.
- IV. Roulés au jeu.
- V. Mouvement planétaire.
- VI. Philosophe et astronome pour qui la terre mesurait 400 000 stades !
- VII. Précis.
- VIII. Galilée est à l'origine de ce principe. Version originale.
- IX. Grande ou petite dans le ciel. Constellation.
- X. Nuage gazeux.

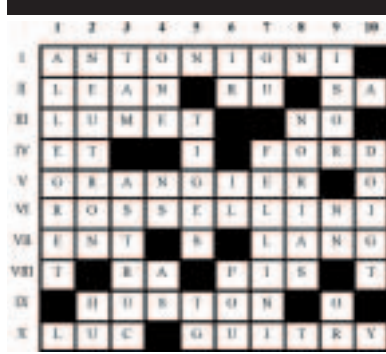
**VERTICAL**

- 1. Déviation de la lumière.
- 2. Dans la caserne. Infinitif. Découverte.
- 3. De bonne heure. Romain.
- À l'envers : Tête de brebis.
- 4. A son spectacle. Problème. Font partie du trousseau.

- 5. À l'envers : Grande en Amérique. Dans un lit. Pareil.
- 6. Phase lunaire. Dans la décade.
- 7. Club de foot. Têt réfractaire. Nommé.
- 8. Habitant de la planète rouge. Est anglais.
- 9. Colère. Cri des Bacchantes.
- 10. Astronome.

Solutions au prochain numéro

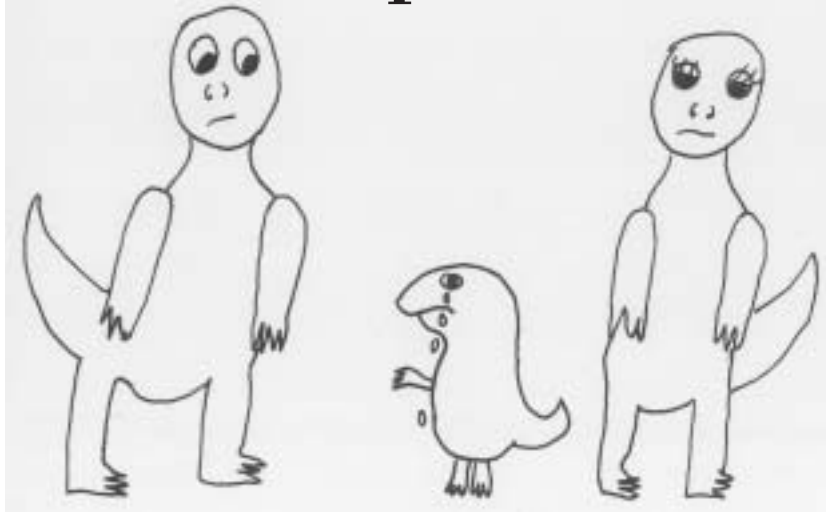
**Solutions mots croisés n° 11**





## ÉCRIVAINS EN HERBE

## Les malheurs de Petit Diplodocus



Petit Diplodocus est triste : ses copains Iguanodon, Stégosaurus et Armagasaurus se moquent de son tout petit cou.

*"Je voudrais moi aussi avoir un long cou, pour attraper les feuilles tendres en haut des arbres. Ah ! J'ai une idée."*

Il cherche un arbre avec des branches basses. Il coince sa tête dans la fourche d'une branche et tire, tire autant qu'il peut. Crac ! La branche casse, et petit Diplodocus tombe sur son derrière. Son cou s'est allongé de deux petits centimètres seulement !

Petit Diplodocus va demander de l'aide à son papa. Son papa l'attrape par la tête d'un côté, par la queue de l'autre et tire, tire de toutes ses forces...

*"Aïe ! Aïe ! Tu me fais mal, papa !"*

Le papa pose Petit Diplodocus par terre. Son cou s'est allongé de deux petits centimètres seulement ! Petit Diplodocus a une autre idée. Il va voir le vieux Brachiosaure qui a un très long cou.

*"Bonjour, grand Brachiosaure ! Sais-tu comment faire pour avoir un long cou comme toi ?"*

*"Ah ! Petit, c'est un secret. Pour avoir un long cou, il faut manger trois étoiles d'arbre. Elles poussent tout en haut de la montagne qui gronde."*

*"Mais comment faire ? Je suis trop petit et c'est très dangereux de monter là-haut !"*

*-Va voir Ptéranodon, répondit le vieux Brachiosaure. Demande-lui de te rapporter les trois étoiles d'arbre. Avec ses grandes ailes, ça lui sera facile. Tu le trouveras sur le gros rocher près de la rivière."*

Petit Diplodocus va voir Ptéranodon et lui explique son problème.

*"Oh ! Pour moi, c'est facile ! C'est avec plaisir que je t'aiderai. Attends-moi là, je reviens vite."*

Alors le Ptéranodon vole jusqu'en haut de la montagne qui gronde. Il cueille trois étoiles d'arbre avec son bec et les rapporte à Petit Diplodocus.

*"Merci beaucoup, Ptéranodon ! Comme tu es courageux d'être allé là-bas !"*

Petit Diplodocus mange aussitôt les trois étoiles d'arbre. Mais son cou s'allonge de deux petits centimètres seulement...

Petit Diplodocus est très déçu. Il pleure jusqu'au soir et puis il s'endort.

Le lendemain, quelle surprise ! Son cou est immense ! Il est maintenant plus grand que son papa et sa maman. Il est vraiment content !

Plus tard, Petit Diplodocus a eu des enfants, et encore plus tard des petits-enfants. Et c'est depuis ce jour que les diplodocus ont un grand cou.

**Coopérative OCCE de l'école de Saint-Agoulin, classe de CP/CE1**

Jusqu'au 22 octobre 2005

## Femmes savantes suite...



On connaît l'histoire : Chrysale... ma guenille m'est chère !... Philaminte, Armande, Bélise et Henriette... la petite, la rebelle... celle qui veut épouser !...

*"Il me le dit ma sœur, et pour moi je le crois"*

La prochaine, ce sera **mercredi 16 novembre** à la Maison de la culture de Clermont-Ferrand dans la salle Boris-Vian.

RÉSERVATION - LOCATION : Travail et Culture

Permanence tous les mardis et jeudis, de 16 h à 19 h.

22, rue Gabriel-Péri  
Tél. 04 73 36 02 52.

## PAR ICI LES SORTIES



## Théâtre

**La Petite Gallarde à Clermont-Fd**

4 et 5 novembre à 20 h 30 : "C'est comme ça que", "Ma conversation avec Dona Rosa"

9 et 10 décembre à 20 h 30 : "Une tranche de vie"

16 décembre à 20 h 30 : "Mon beau-frère est cuisinier"

**Ville de Lempdes**

Du 4 au 6 novembre : Théâtre Actif festival d'automne, 5 spectacles sur 3 jours.

17 novembre à 20 h 30 à la salle des fêtes - théâtre humour "L'épicerie" Compagnie Le Nyctalope

**Comédie de Clermont - Scène nationale**

7 et 8 novembre à l'Opéra municipal à 20 h 30 : "White Star"

Du 23 au 26 novembre à l'Opéra municipal à 20 h 30 : "J'étais dans ma maison et j'attendais que la pluie vienne" de J.-L. Lagarce

29 et 30 novembre, du 1<sup>er</sup> au 3 décembre à 20 h et le 4 décembre à 15 h 30 à l'Opéra municipal : "Le cirque invisible"

**La Baie des Singes à Cournon**

10 novembre à 20 h 30 : "Modestes propositions" Compagnie du Détour

**Athnor à Montluçon**

9 et 10 novembre à 20 h 30 : "Dévolez-moi" d'Olivier Lejeune

**Sémaphore à Cébazat**

6 et 7 décembre à 20 h 30 : "Une étoile pour Noël ou l'ignominie de la bonté" de et par Nasser Djemai

14 décembre à 20 h 30 : "Ouessant" Christian Lucas

## Musique

**La Baie des Singes à Cournon**

4 et 5 novembre à 20 h 33 : "Les Wiggles" en partenariat avec "On connaît la chanson"

16 novembre à 20 h 33 : jazz Charlier/Sourisse avec Stéphane Guillaume et Jean-Marie Eocay

17 et 18 novembre à 20 h 33 : "Les jambons" en partenariat avec "On connaît la chanson"

19 novembre à 20 h 33 : Aligot Éléments "La bourrée Groove"

23 novembre à 20 h 33 : "Kif-kif"

24 novembre à 20 h 33 : Quinzaine du blanc chez les Trois Suisses : Bel Hubert + Simon Gerber + Sarclo

1<sup>er</sup> décembre à 20 h 33 : Daniel Darc et Denis Clavaizolle

8 décembre à 20 h 33 : Gilbert Laffaille

**Orchestre d'Auvergne à Clermont-Fd**

15 novembre à 20 h 30 : Gabriel Pierné - Luigi Boccherini - Wolfgang A. Mozart - Jean Français - Joseph Hadyn

13 décembre à 20 h 30 : Carl Philipp Emanuel Bach - Francis Poulenc - Dominique Lemaître - Georges Enesco

16 décembre à 13 h : Café musical - Arie Van Beek prend les rennes

**Sémaphore à Cébazat**

5 novembre à 15 h : Steve Warring

7 novembre à 20 h : "Entre 2 caisses"

8 novembre à 20 h : Aldebert

9 novembre à 20 h : Bertrand Belin

10 novembre à 20 h : Sandrine Kiberlain

11 novembre à 14 h : les 16<sup>es</sup> Rencontres de la chanson française et à 20 h : Maxime Le Forestier chante Brassens

12 novembre à 20 h : Florent Marchet Ginkobiloba

13 novembre à 18 h : Les ogres de Barback

22 novembre à 20 h 30 : "Secret défense" Compagnie des Claviers

**La Petite Gallarde à Clermont-Fd**

6 novembre à 15 h : "Soolfinger"

11 et 12 novembre à 20 h 30 : "Paki Star"

18 et 19 novembre à 21 h : musique irlandaise "Shelta"

25 novembre à 20 h 30 : "Hubert Maël" - "Jazzothérapik'band"

26 novembre à 20 h 30 : "Lady Scat Gospel"

**Coopérative de Mai**

8 novembre : Le peuple de l'herbe

12 novembre : Eths + Tripod

26 novembre : Dionysos

**Ville de Lempdes**

9 novembre à 18 h à la salle des fêtes/entrée libre : "Lorlanj"

16 décembre à 20 h 30 à la salle des fêtes : ensemble instrumental Volutissimo

**Athnor à Montluçon**

15 novembre à 20 h 30 : Les trompettes de Lyon "Sans tambour ni... tambour"

15 novembre à 21 h : jazz Richard Galliano, new musette Trio

2 décembre à 20 h 30 : musique Afro Cubaine Ernesto "Tito" Puentes Big Band

**Comédie de Clermont - Scène nationale**

22 novembre à 20 h 30 : "Kremerata baltica"

**Jeune public****Athnor à Montluçon**

19 novembre à 15 h : "La boîte magique" Compagnie le Théâtre du Murmure

**Ville de Lempdes**

7 décembre à 18 h : salle des fêtes/entrée libre "Cékoua ton rêve"

8 et 9 décembre : "Comment ça va sur la terre ?"

12 et 13 décembre : "Le veto libraire" par la compagnie Les Chercheurs d'Arts Associés

**Danse****Le Petit Vélo à Clermont-Fd**

Du 3 au 5 novembre à 21 h : "A la Parilla" tango argentin avec Ciro Perez (guitare), William Sabatier (bandonéon) et Norberto Pedreira (guitare)

Du 22 au 26 novembre à 20 h 30 : "Avant la retraite" de Thomas Bernhardt par la Cie Agathe Alexis

Du 29 novembre au 2 décembre à 21 h : "L'histoire du théâtre" par Monique Hervouët

**Athnor à Montluçon**

15 décembre à 20 h 30 : Le bal de l'Empereur

**Concerts spectacles****La Baie des Singes à Cournon**

11 et 12 novembre à 20 h 33 : Fred Tousch "Joue oui, je suis poète"

25 et 26 novembre à 20 h 33 : Gauthier Fourcade

2 et 3 décembre à 20 h 33 : Alexandre Pesle présente "Conseils à des jeunes qui veulent rentrer dans le show-bizness"

9 et 10 décembre à 20 h 33 : "Madame Raymonde" en partenariat avec "On connaît la chanson"

15, 16 et 17 décembre à 20 h 33 : Joseph Cantalou

**Sémaphore à Cébazat**

18 novembre à 20 h 30 : Seu Jorge, nouvel album : CRU

29 novembre à 20 h 30 : Athènes/Paris via Cébazat, Angélique Ionatos

**Cinéma****Le Rio à Clermont-Fd**

En deuxième volet de sortie nationale du deuxième volet des aventures du célèbre Kirikou "Kirikou et les bêtes sauvages"

**Contacts**

**La Baie des Singes**  
04 73 77 12 12

**Athnor** 04 70 08 14 40

**Sémaphore**  
04 73 87 43 43

**Comédie de Clermont-Fd - Scène Nationale**  
04 73 29 08 14

**La Petite Gallarde**  
04 73 36 05 36

**La Coopérative de Mai**  
04 73 14 48 08

**Le Petit Vélo** 04 73 36 36 36

**Orchestre d'Auvergne**  
04 73 14 47 47

**Le Rio** 04 73 24 22 62

**Ville de Lempdes**  
04 73 83 74 78

## L'École normale d'institutrices du Puy-de-Dôme

Par Pascal Piera, docteur en histoire de l'art

Les écoles normales constituèrent la clef de voûte de la politique scolaire de Jules Ferry fondée sur l'obligation scolaire, la gratuité et la laïcité. Elles permirent à la République de s'affirmer en donnant des bases solides à un système éducatif appartenant à tous et au service de chacun : l'école de la République assure la cohésion de la nation. Les écoles normales furent aussi un moyen de donner une place aux femmes qui, peu à peu, purent passer des travaux d'aiguille aux travaux de l'esprit. L'instruction, source d'émancipation, leur permit de s'élever dans l'échelle sociale et dans le monde intellectuel. Il fallut quelques décennies pour qu'apparaissent la première femme médecin, la première avocate ou la première femme sous-secrétaire d'État...

Édifiés sur les plans de l'architecte parisien Émile Camut entre 1886 et 1888, les bâtiments de l'École normale d'institutrices du Puy-de-Dôme, à Clermont-Ferrand, traduisent la volonté des républicains

de lier la politique d'instruction à une architecture rationaliste capable d'imposer une image progressiste de la République, où les futures institutrices, au même titre que leurs collègues masculins, étaient formées pour en devenir "les hussards noirs".

Avec l'École normale d'institutrices, Émile Camut (1849-1905), également concepteur en Auvergne de l'agrandissement des thermes du Mont-Dore et de quelques demeures privées remarquables, a laissé à Clermont-Ferrand un exemple majeur de l'architecture scolaire. Une composition monumentale, une distribution fonctionnelle et une esthétique propre au courant rationaliste témoignent d'un parti nouveau et moderne.

L'École normale d'institutrices du Puy-de-Dôme - Un, deux... quatre éditions  
26, rue Newton - ZI du Brézet - BP 32 - 63014 Clermont-Fd Cedex

## Lectures sous l'arbre...

Les quatorzièmes Lectures sous l'arbre ont eu lieu du lundi 15 au dimanche 21 août 2005 au Chambon-sur-Lignon et au Mazet-Saint-Voy en Haute-Loire. L'objectif de ces journées est de favoriser les rencontres entre le public et les poètes d'aujourd'hui. La poésie peut se partager, c'est ce que pense la maison d'édition Cheyne qui depuis plus de 25 ans permet la découverte des poètes d'aujourd'hui.

Les organisateurs des Lectures sous l'arbre gèrent cet acte fragile de mise en relation de créateurs avec le public en choisissant des auteurs aux qualités littéraires et artistiques qui ont fait la

renommée de cette manifestation désormais d'ampleur nationale. Cette attention fine aux demandes du public se retrouve également dans une programmation diversifiée et originale : rencontres avec les écrivains, lectures buissonnières, soirée bilingue, atelier de typographie, découverte du plateau Vivarais-Lignon, balades littéraires, intermèdes musicaux entre les lectures, exposition de peinture et cuisine inventive à la Costette, avec un comédien-cuisinier, ancien du Théâtre du Soleil.

La réalisation des Lectures sous l'arbre bénéficie du concours du ministère de la

Culture (CNL et DRAC Auvergne), du Conseil régional d'Auvergne, Conseil général et BDP (bibliothèque départementale de prêt) de la Haute-Loire, SIVOM Vivarais-Lignon/Pays-Lecture. Sous la houlette de Jean-François Manier, cette quatorzième édition fut donc un succès car, comme le dit Jean-Pierre Siméon, la fidélité "à ce qui fait le prix des Lectures est le goût de la découverte, le plaisir de l'échange, le parti-pris en tout d'une exigence qui ne se hausse pas du col, mais s'offre en partage dans une mutuelle confiance. C'est qu'il n'est pas de fertilité au poème sans la qualité humaine de la rencontre."



QUOI DE NEUF ?

Expositions

• "Des esthétiques méconnues : art laïque et architecture civile dans le Puy-de-Dôme (1789-2005)"



Du 10 octobre au 5 décembre du lundi au vendredi de 10 h 30 à 12 h 30 et le samedi de 14 h à 18 h. Hall René-Cassin - Conseil général du Puy-de-Dôme 24, rue Saint-Esprit 63000 Clermont-Fd.

• Nuit et brouillard

Du 4 au 20 novembre: Francis Fabrice présente l'exposition "Nuit et brouillard" (vernissage le 3 novembre à 18 h) dédiée aux résistants, aux déportés et plus particulièrement à son grand-père aujourd'hui disparu, résistant qui a répondu à l'appel du général de Gaulle, torturé, déporté parce qu'il avait osé dire non.

N.B. : Jean Ferrat, donnant son accord pour l'usage du titre "Nuit et brouillard", encourage cette exposition en soulignant son intérêt pour le devoir de mémoire. Maison des Comtes à Orcet Mairie - Tél. 04 73 84 73 17.

• Section soie FEJP Lempdes

Les 26 et 27 novembre : exposition-vente de la section soie.

• Atelier Ernest-Chanonat

Du 2 au 18 décembre : Atelier Ernest-Chanonat.

# Avignon, Jean Vilar, un débat permanent



Le public des "Rencontres de la Maison Jean-Vilar". On reconnaît entre autres Roland Monnot, président de l'Association Jean Vilar, ainsi que Pascal Ory.

Le Festival d'Avignon a été cette année l'objet de controverses, de remises en question, d'avis définitifs et de condamnations parfois vigoureuses. À défaut de prendre parti pour ou contre tel ou tel point de vue, il nous a semblé utile de revenir sur la manifestation elle-même, d'évoquer celui qui en est l'origine, et ce qu'elle peut apporter aujourd'hui aux animateurs de nos associations qui la fréquentent. Tout le monde connaît au moins le nom de Jean Vilar, fondateur du plus ancien festival de théâtre en France, artisan, avec Jean Dasté et d'autres, de la politique de

décentralisation théâtrale d'après-guerre, metteur en scène novateur à son époque (tentures noires, décors stylisés et costumes de couleurs), comédien, humaniste et quelque peu utopiste... Ne disait-il pas que "... le TNP (Théâtre national populaire) est un service public comme le gaz et l'électricité..." Réver peut-être !

Ce que l'on sait moins, c'est qu'il existe aujourd'hui, près des lieux mêmes où Vilar travaillait, 8, rue de Mons,

une maison qui porte son nom dans un ancien hôtel particulier d'Avignon, administrée depuis 1972 par une association dite "Association Jean Vilar".

L'Association Jean Vilar s'est donné pour mission de rassembler les documents de toute nature concernant le TNP-Jean Vilar et le Festival d'Avignon, de veiller à leur conservation, de susciter des rencontres, des échanges, des recherches, et bien entendu d'être chaque année un des éléments actifs de l'animation du festival. Cette association, sensible aussi bien à la mémoire du théâtre qu'à la création contemporaine, est composée de ses membres fondateurs, de membres de droit et de membres associés. Deux représentants élus des adhérents sont également présents à l'assemblée générale qui se tient annuellement à Paris. On ne saurait cependant confondre les deux structures. Si l'Association Jean Vilar établit, c'est bien le moins, un partenariat moral avec le Festival d'Avignon, elle conserve toute son indépendance. Ainsi, cette année, la Maison Jean Vilar qui accueillait dans ses murs une exposition de l'artiste invité au festival, le chorégraphe Jan Fabre, organisait pour sa part une série de rencontres avec des artistes, des sociologues ou des historiens, rencontres qui, pour être moins tapageuses que d'autres manifestations, n'en présentaient pas moins un grand intérêt : on a pu ainsi écouter le philosophe Michel Onfray, l'auteur Michel Azama ou l'historien et sociologue Pascal Ory parler de l'écriture théâtrale, de l'histoire culturelle ou de la signification même de ce que l'on qualifie de culture ou d'éducation populaire.

Et contrairement à ce que l'on a bien voulu dire ici ou là, il existe donc bien un festival de théâtre et de culture théâtrale, au mois de juillet, dans la ville d'Avignon. Et ce festival n'est ni le "woodstock" des années soixante-dix ni la foire aux spectacles ni un festival élitiste dont le festival off serait le contrepoint vraiment populaire.

Avignon demeure un lieu de rencontres et de confrontations. On y voit du théâtre, mais aussi (et pas seulement) de la danse, des expositions... comme aux origines, puisque le premier "festival", qui ne portait pas encore ce nom, comportait trois créations dramatiques, des concerts de musique ancienne et une exposition d'œuvres contemporaines... C'était la "Semaine d'art en Avignon", et les animateurs Jean Vilar, René Cbar, le peintre Christian Zervos, avaient à peu près l'âge des deux "jeunes" directeurs de l'acteur festival.

■ À consulter "L'art d'être contemporain", n° spécial 95 des Cahiers de la Maison Jean Vilar.

## FORUM

Nous avons publié dans notre n° 383 la position de M. Colombeu contre les sports mécaniques, en réaction à un article du n° 382. Pour clore le débat dans nos colonnes et en espérant qu'il puisse se poursuivre ailleurs et particulièrement à l'UFOLEP, nous publions deux avis pour.

L'UFOLEP a pour objectif, entre autres, d'essayer de mettre tous les sports à la portée de tous. L'UFOLEP ne peut donc pas ignorer les sports mécaniques, gérés et encadrés par plusieurs fédérations sportives. Ces activités sportives sont régies par des règles strictes et l'UFOLEP dans ce domaine comme dans les autres veut mettre en avant "une autre idée du sport" en mettant l'accent sur son côté éducatif. Dans le domaine de la moto, l'article du n° 382 d'Auvergne Laïque sur l'école de moto des Amis fait bien apparaître cet aspect. Cette association a obtenu le label "école de pilotage UFOLEP". Par ailleurs, le Comité départemental UFOLEP siège à la commission départementale des espaces, sites et itinéraires (CDESI) avec les autres fédérations et avec les gestionnaires ou utilisateurs de l'espace naturel... afin que motards, vététistes, randonneurs et autres cavaliers puissent pratiquer leurs activités en cohabitant harmonieusement.

Le bureau de l'UFOLEP 63

(NDLR : cf. article page 1)

... En effet, il suffit d'ouvrir n'importe quelle revue de moto pour se rendre compte que :

- la moto tout-terrain est d'abord un sport... qui demande à ses pratiquants des qualités de concentration, résistance physique et endurance, réflexes et éthique... ;

- la moto est un des seuls sports individuels où des adversaires sont aussi solidaires les uns des autres, où les spectateurs, pratiquants ou non, aident les concurrents (enduro), un sport où à de nombreuses occasions, on assiste à un dépassement de soi...

Concernant la partie loisir de cette activité, il est vrai que comme dans toute activité, il existe des pratiquants respectueux de l'image qu'ils véhiculent et d'autres moins. Néanmoins conscients de la gêne que nous occasionnons dans certains cas, les normes de pollution imposées par les fédérations sont de plus en plus restrictives d'année en année, les constructeurs font évoluer nos machines de jour en jour (une moto-cross tout électrique voit même le jour en ce moment, certaines marques proposent des motos dont on n'entend pratiquement plus le moteur) ;

De plus, ce loisir est pratiqué par des hommes et des femmes responsables, au guidon de machines homologuées et circulant sur des chemins ouverts à la circulation : au regard de la loi, nous sommes donc parfaitement dans notre droit ;

On voit en revanche de plus en plus d'abus d'autorité de la part d'administrations mal informées et poussées par des "intégristes" de la nature...

Nous sommes conscients que notre activité a besoin d'être encadrée bien que nous ayons fait de gros efforts, entre autres vers le respect des autres usagers...

Laissez-nous pratiquer notre loisir comme nous vous laissons pratiquer les vôtres. Informez-vous mieux avant de dénigrer...

Stéphane Arbel, président de Pasières Moto Sport

Le contenu des articles de cette rubrique n'engage que leur auteur.

## Auvergne laïque

ne vit que par et pour ses lecteurs.

Abonnez-vous, réabonnez-vous.

Votre abonnement à *Auvergne laïque* fonctionne de date à date. Vous souhaitez continuer votre abonnement, veuillez compléter ce bulletin :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Bulletin à découper, photocopier ou recopier et à retourner à la

FAL  
21/25, place Delille  
63000 Clermont-Fd

Faites abonner vos voisins, vos amis !

Joindre impérativement un chèque de 14 € à l'ordre de FAL  
CCP : 155 00 E Clermont-Ferrand

FAL  
Tél. 04 73 91 00 42 - Fax 04 73 90 96 28  
E-mail : auvergnelaique@fal63.org  
Directeur de publication : Georges Dassau  
Rédacteur en chef : Jean Goigoux  
Secrétaires de rédaction :  
Jean-Paul Braux, Françoise Manry  
Comité de rédaction : Jean Dossat,  
Gérard Chanel, Bernard Gilliet,  
Marcel Col, Yves Lair  
Conception/réalisation - Impression : fusium  
04 73 73 25 25  
Abonnement 1 an : 14 €  
Commission paritaire n° 0406 G 84688  
Dépôt légal : novembre 2005 - n° 384